

participation des bouleversements même si aucun n'avait prévu la violence du choc. Laurs homolo-

gation, ainsi que de trois « retail parks ». Sic, de son côté, n'a pas entamé

arrangement de bureaux fonctionnels à Nanterre, à Boulogne. Certains de nos locataires nous demandent même des surfaces supplémentaires.

Beaucoup espèrent voir les prix du loyer diminuer au terme des négociations engagées avec l'Épad. C'est le cas de la tour Ma-

locataire. Suez Environnement, qui s'y installera le mois prochain. A Metz, en revanche, le projet du quartier de l'Amphithéâtre dans le-

ment leur statut et constituer des cibles intéressantes pour leurs grandes sœurs.

CATHERINE SARRAH

## ARCHITECTURE

# La Cour des comptes se redéploie dans ses murs

En quête de surfaces supplémentaires, l'institution de la rue Cambon a reconverti son bâtiment d'archives en se jouant des contraintes. Du stockage aux bureaux, une révélation.

Installée rue Cambon après l'incendie du palais d'Orsay lors de la Commune de Paris, la Cour des comptes occupe depuis un siècle un îlot resserré désormais symbolique de l'institution. Son installation en marge de la rue Saint-Honoré, sur l'emplacement d'un ancien couvent dont seule subsiste l'église, fut pourtant laborieuse. La décision de rélogement traîna jusqu'en 1897 et la construction de l'actuel palais Cambon prit ensuite douze ans, de 1898 à 1910, en raison... d'aléas budgétaires ! En toute logique, son architecte, Constant Moyaux, commença les travaux par le bâtiment des archives en-

clavé en fond de parcelle. Conçu pour entreposer les liasses comptables, cet édifice utilitaire s'apparente à un bloc de 9 étages posé sur 2 niveaux de sous-sol et creusé d'une cour intérieure chaquetée d'une verrière. « Un colossal casier », commentent les architectes Marc Daufresne et Ivan Le Garrec, qui viennent d'en achever la reconversion en espaces de bureaux avec leur confrère Laurent Goudchaux.

Invisible depuis la rue, le bâtiment n'en est pas moins remarquable. Construit en brique claire et en pierre, il présente des façades rythmées de pilastres et frappées de baies cintrées aux allèges ajourées dont la forte modénature fait penser aux premiers gratte-ciel de Chicago.

Cette originalité stylistique a justifié son inscription à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1993. Une mesure de protection salutaire alors que l'obstruction de la cour intérieure était intervenue à la fin

des années 1970 avec la construction d'un silo d'archives sur 5 étages afin de récupérer les derniers niveaux pour des bureaux.

Cette transformation est devenue insuffisante avec l'élargissement des compétences de la Cour, notamment pour la certification annuelle des comptes de l'État. Le renforcement des effectifs qui en découle appelle de nouvelles surfaces de bureaux. Décidée en 2004, la reconversion du bâtiment dans sa totalité se heurte à deux difficultés majeures : la présence du silo ajouté dans la cour et la structure même du bâtiment, qui constitue un immense rayonnage, avec des refends tous les 4,35 mètres et une hauteur sous poutres de 2,05 mètres correspondant à une accessibilité à bout de bras, sans escalier. Des casiers en ciment armé (pour la sécurité au feu) redéfinissent cette trame serrée et des pavés de verre au sol des circulations contribuent à propager la lumière dans cet intense lieu de stockage.

### 7.000 m<sup>2</sup> reconquis

Confrontés à cet existant, les architectes ont opéré en trois actes pour « jouer avec la structure, faire entrer la lumière et introduire la couleur ». Leur premier réflexe a été de déconstruire le silo qui obstruait la cour pour retrouver les façades donner sur ce vide intérieur et recréer au rez-de-chaussée l'atrium sous verrière. Leur seconde intervention a porté sur la structure en béton de type Henzebique pour libérer les plateaux des multiples refends, remplacés par des poteaux en file centrale. Les casiers en ciment ont bien évidemment sauté. En souvent, une travée type a été

conservée à chaque étage, recyclée en vitrine. Ainsi ramenée, la structure d'origine apparaît au grand jour. Ivan Le Garrec parle d'une « révolution de la trame quadrillant l'espace comme une grille abstraite en trois dimensions » et Marc Daufresne salue « la rationalité radicale du bâtiment ainsi livré dans sa modernité dépouillée ».

Quelques mètres carrés ont été ensuite sacrifiés à la quête de lumière. « Pour décongestionner ces réseaux bas de plafond, des doubles hauteurs ont été pratiquées en façade sur la cour retrouvée, explique Laurent Goudchaux, et les fenêtres sur cour ont été traitées sur le mode contemporain en un seul vitrage pris dans un cadre d'aluminium poli pour capter le maximum de clarté ». En relais, des miroirs ont été disposés dans les creux du plafond, au-dessus des espaces en double hauteur. Une idée lumineuse du premier président, Philippe Séguin, aux premières loges de ce chantier conduit en site enclavé, avec une institution hypensible (consulat des États-Unis), sans oublier le visa de l'architecte des Bâtiments de France. Pour remédier au handicap de la faible hauteur, quelques précieux centimètres ont été gagnés dans l'épaisseur des chapes, autorisant la pose de faux plafonniers pour la distribution des courants faibles et forts. Pour l'essentiel, les réseaux courent en façades.

Libres ou cloisonnés selon les services, ces plateaux de bureaux se révèlent étonnamment viables. Quelques touches de couleurs sourdes sur les murs et les portes détournent l'attention des plafonds. Très précisément, 180 pos-



L'immeuble de la Cour des comptes, rue Cambon. Les nouveaux plateaux de bureaux peuvent héberger 190 postes de travail.

tes de travail sont trouvés dans ce bâtiment reconverti offrant 6.983 m<sup>2</sup> hors œuvre net pour un montant de travaux hors taxes de 11.264.604,50 euros (base marchés), arrêté par le cabinet Tohier

& Associés, économiste de la construction. Gageons que la Cour aura épluché les comptes avant l'inauguration le 13 octobre dernier.

FRANÇOIS LAMARRE

## IMMOBILIER

Mise en vente dans le cadre d'une liquidation judiciaire d'un

### BIEN IMMOBILIER

(Appartement)

sis 11, boulevard du Temple, 75003 PARIS

Toute demande de dossier de présentation doit être effectuée auprès de la SELAPA MJA par courrier  
102, rue du Faubourg Saint-Denis,  
CS 10023, 75749 PARIS CEDEX 10  
ou mail : contact@mjassociés.com - références 12182/VLT/LJ

## VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Tél. : 01.49.53.67.32 - Fax : 01.49.53.68.25

75

Vente aux enchères publiques au Palais de Justice de PARIS, le jeudi 17 décembre 2009 à 14 h 30 - En un lot :

À PARIS 16<sup>e</sup> - 45, avenue Victor-Hugo

UN APPARTEMENT de 100,15 m<sup>2</sup>

au 4<sup>e</sup> étage, à gauche dans le grand escalier, comprenant : entrée, galerie, 3 pièces principales, 2 salles de bains, 2 toilettes, vic, cuisine, office et loggia

Au 4<sup>e</sup> étage dans le service à droite : 3 pièces dont une de 9,36 m<sup>2</sup> et 3 caves au sol

MISE À PRIX : 1.000.000 €

S'agit de la SCPA Pierre CHAIGNE, Art au Bureau de PARIS, 22, rue Boissière, 75016 PARIS  
Tél. : 01.47.27.87.87 - www.pierrenchaigne-avocat.com

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du TGI de PARIS et au Cabinet de M<sup>e</sup> CHAIGNE

Sur les lieux pour visiter le 8 décembre 2009 de 11 heures à 12 heures.

